
Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue exceptionnellement en direct par webdiffusion le lundi 13 juillet 2020 à 19 h en raison de la pandémie COVID-19 dans le respect des consignes de l'arrêté 2020-004 du 15 mars 2020 du ministre de la Santé et des Services sociaux

PRÉSENCES :

Mme Manon Barbe, mairesse d'arrondissement
M. Richard Deschamps, M.B.A., conseiller de ville
Mme Nancy Blanchet, conseillère d'arrondissement
Mme Josée Troilo, conseillère d'arrondissement
M. Serge Declos, conseiller d'arrondissement
Mme Lise Zarac, conseillère de ville

AUTRES PRÉSENCES :

M. Benoit G Gauthier, Directeur d'arrondissement
Mme Nathalie Hadida, Secrétaire d'arrondissement
Mme Chantal Gagnon, Secrétaire d'arrondissement substitut

ABSENCES

Mme Laura-Ann Palestini, conseillère d'arrondissement

10 - Ouverture de la séance et mot de la mairesse

La présidente déclare la séance ouverte à 19 h.

CA20 20 0238

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par la conseillère Lise Zarac

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tel que livré aux membres du conseil d'arrondissement en ajoutant les points suivants :

20.04.1 Contrat – sécurisation des écoles
20.09.1 Bail – Hôpital LaSalle
40.10.1 Avis de motion - CPE
40.10.2 Dépôt et présentation d'un règlement

Adoptée à l'unanimité.

10.02

Mairesse d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement

CA20 20 0239**Rapport de la mairesse sur les faits saillants du rapport financier 2019 de l'arrondissement de LaSalle**

Membres du conseil,
Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 105.2.2 de la loi sur les cités et villes, je vous présente aujourd'hui un rapport présentant les faits saillants du rapport financier 2019, du rapport du vérificateur général et du rapport du vérificateur externe. J'aborderai aussi les perspectives financières de l'exercice 2020 en cours et les principales orientations du programme triennal d'immobilisations 2020-2021-2022.

Un bilan avantageux pour les citoyens : excédent budgétaire, gel du taux de la taxe locale et réfections importantes des parcs et des piscines.

Résultats au 31 décembre 2019 : excédent de 1,741 M\$

Le budget 2019 prévoyait des dépenses de fonctionnement et un financement de 39 365 900 \$. Quant aux dépenses réelles de l'arrondissement en 2019, elles se sont chiffrées à 39 400 800 \$, pour un surplus d'opération de 406 700 \$.

À ce bilan est venu s'ajouter un montant de 1 334 700 \$, qui résulte de toutes les corrections budgétaires apportées en 2019 par le Service des finances de la Ville de Montréal à la dotation de l'arrondissement.

Parmi les principales corrections, notons :

- un remboursement des dépenses de 451 400 \$ pour le Plan d'action canopée 2012-2021
- un remboursement de 477 700 \$ pour les 6e et 7e opérations de chargement de neige
- une redistribution de 818 400 \$ des revenus de permis de la Ville de Montréal
- des ajustements de crédits divers de (412 800 \$).

L'ensemble de ces affectations et corrections fait en sorte que l'arrondissement a clos son exercice 2019 avec un excédent de 1 741 400 \$.

Quant aux revenus non fiscaux à la fin de l'exercice 2019, ils se sont avérés excédentaires de 349 900 \$ sur les prévisions de 1 454 400 \$.

Ces résultats financiers de 2019 peuvent être consultés sur le site Internet de l'arrondissement.

Gel du taux de la taxe locale

Grâce à la 5e et dernière tranche de la Réforme du financement des arrondissements (RFA), LaSalle a été en mesure de geler le taux de la taxe locale sur les services en 2019. Cette taxe a baissé de plus de 4 M\$ entre 2016 et 2019. De tous les arrondissements, c'est à LaSalle que le financement provenant de la taxe locale était le plus faible en 2019. Cette taxe ne représentait que 11,25 % du budget de fonctionnement l'an dernier.

Vérificateur général de la Ville de Montréal et vérificateur externe

Le vérificateur général de la Ville de Montréal et le vérificateur externe ont conclu que les états financiers consolidés de la Ville de Montréal, qui inclut les résultats des arrondissements, donnent une image fidèle de la situation financière au 31 décembre 2019 sans aucune réserve.

9,8 M \$ d'investissements en 2019

En tout, ce sont environ 9,8 M \$ qui ont été investis dans le réaménagement des bâtiments, parcs et espaces verts, ainsi que dans l'amélioration et l'entretien des réseaux routiers, d'égout et d'aqueduc. Le budget pour ces grands investissements provenait des programmes triennaux d'immobilisations (PTI) de LaSalle et de Montréal, de fonds obtenus de la Ville centre et de programmes gouvernementaux.

Une part importante a été investie dans la réfection des parcs et des piscines, pour offrir aux citoyens des équipements plus modernes, conviviaux et sécuritaires. À titre d'exemple, voici quelques projets réalisés au cours de la dernière année :

- Reconstruction et réaménagement de la piscine et du pavillon des baigneurs au parc Lacharité
- Travaux de démolition au parc Ménard en vue de sa réfection complète en 2020
- Réaménagement complet et ajout de jeux d'eau au parc Dalmany
- Réaménagement du parc G.-Melatti
- Réfection des sentiers piétonniers du parc riverain entre les arrondissements de Verdun et de Lachine
- Aménagement d'un 4e parc canin au parc Mohawk

La réfection des rues a toujours été une priorité à LaSalle. Voici quelques travaux réalisés en 2019 :

- Réfection de 24 tronçons de rue reconstruits PRR (pavage complet et trottoirs)
- Réfection de 36 tronçons de rue PCPR (pavage complet et quelques portions de trottoirs)
- Travaux de réhabilitation d'égout - terrasse de la Loire et rue Centrale (entre Orchard et Behrens)
- Travaux de réhabilitation d'aqueduc - 44e Avenue, rues Daoust, Giroux, Jeannette (entre Lyette et Dupras), Juliette (entre Ménard et Lise), Knowlton, Lyette (entre Saint-Patrick et Jeannette), Renée et terrasse Ouellette.

Et d'autres grands projets dignes de mention, comme :

- Réfection à la mairie du dôme, du toit et début des travaux de remplacement de l'ascenseur
- Réfection des vestiaires du complexe aquatique Michel-Leduc (Aquadôme)
- Début des travaux de mise aux normes du centre sportif Dollard-St-Laurent
- Début des travaux du quartier culturel à l'ancien hôtel de ville situé au 13, rue Strathyre
- Installation de cinq écrans numériques d'information municipale

Perspectives financières de l'exercice en cours

Le budget de dépenses de 2020 est de 40 504 200 \$. Les revenus anticipés au budget 2020 sont de 1 479 600 \$.

Plan de redressement financier - COVID-19

Afin de pallier aux impacts de la pandémie de la COVID-19 sur les finances de la Ville de Montréal, LaSalle a contribué à cet effort à la hauteur de 1 255 600 \$. Malgré ces importantes coupures et une baisse anticipée des revenus 2020, l'arrondissement maintient sa santé financière et vise à atteindre l'équilibre budgétaire d'ici le 31 décembre prochain.

Orientations générales du programme d'immobilisations (PTI) 2020-2021-2022

Le budget triennal d'immobilisations 2020-2022, qui prévoit des investissements de 17 696 000 \$ sur trois ans, a été adopté en séance extraordinaire le 7 octobre 2019 et entériné par le conseil municipal de Montréal le 11 décembre 2019. Il donne une indication des divers projets qui pourraient être entrepris au cours des années à venir et constitue une synthèse de la vision d'avenir et de l'évolution que mes collègues du conseil et moi souhaitons insuffler à notre arrondissement, pour la qualité de vie des LaSalloises et des LaSallois.

Conclusion

En conclusion, ce rapport de l'année financière qui s'est terminée le 31 décembre 2019 est le résultat de tous nos efforts de saine gestion des dernières années et il consolide la santé financière de notre arrondissement.

10.03 1207846003

CA20 20 0240**Période de réponses et questions du public**

Madame la mairesse d'arrondissement procède à la période de questions des citoyens par courriel.

Questions posées par	Sujet de l'intervention	Suivi
M. Éric Tremblay	Circulation sur la rue Larente	Comité de circulation

10.04

CA20 20 0241**Félicitations à la Chambre de commerce et d'industrie du Sud-Ouest de Montréal et PME MTL Grand Sud-Ouest - campagne J'achète local #passionlasalle**

Attendu que la Chambre de commerce et d'industrie du Sud-Ouest de Montréal (CCISOM) et PME MTL Grand-Sud-Ouest ont effectué un travail remarquable en recrutant 65 commerçants laSallois à participer à la campagne J'achète local #passionlasalle.

Attendu que si la campagne Achat local #passionlasalle a connu un franc succès, c'est en partie grâce au formidable maillage qui s'exerce entre les précieux partenaires de l'arrondissement de LaSalle.

Attendu que la Chambre de commerce et d'industrie du Sud-Ouest de Montréal (CCISOM) et PME MTL Grand Sud-Ouest sont de véritables catalyseurs de développement et de soutien à l'entrepreneuriat.

Attendu que leur vision, leur créativité et leur savoir-faire respectifs viennent alimenter cet écosystème et ouvre la voie à de nouvelles idées.

Attendu que cette collaboration témoigne de l'importance de continuer à consolider ces partenariats qui permettent de faire rayonner pleinement la vitalité économique de l'arrondissement de LaSalle.

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que le conseil d'arrondissement félicite la Chambre de commerce et d'industrie du Sud-Ouest de Montréal (CCISOM) et PME MTL Grand Sud-Ouest pour leur apport exceptionnel et significatif à la santé de l'entrepreneuriat du Grand Sud-Ouest.

Adoptée à l'unanimité.

10.05

CA20 20 0242**Reconnaissance du travail du personnel soignant et hommage aux personnes luttant contre la Covid-19 - oeuvre d'art de l'artiste Manuel Chantre.**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

De reconnaître le travail extraordinaire du personnel soignant œuvrant sur l'ensemble du territoire de l'arrondissement dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 et rendre hommage à ceux et celles qui luttent contre le coronavirus par le biais d'une oeuvre d'art éphémère réalisée par l'artiste Manuel Chantre et qui sera installée près de l'hôpital LaSalle (Dollard/de La Vérendrye).

Adoptée à l'unanimité.

10.06 1208823008

CA20 20 0243

Condoléances aux familles éprouvées par la perte d'un proche dans le contexte de la COVID-19

Attendu que la pandémie provoquée par le nouveau coronavirus a fait plusieurs milliers de morts dans le monde depuis son apparition en décembre en Chine, selon un bilan établi à partir de sources officielles.

Attendu que selon les autorités sanitaires au Québec, pour le moment, la propagation du coronavirus (COVID-19) est sous contrôle, mais les prochaines semaines seront critiques.

Attendu que bien qu'elle infecte des gens de tous âges, la COVID-19 présente un taux de décès beaucoup plus élevé chez les personnes de 70 ans et plus.

Attendu que des décès ont été recensés jusqu'à présent sur le territoire laSallois.

Attendu que ce terrible fléau touche durement l'ensemble de la population.

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

Que le conseil d'arrondissement présente ses plus sincères condoléances aux familles touchées qui vivent un deuil en cette période de confinement.

Adoptée à l'unanimité.

10.07

CA20 20 0244

Condoléances - décès de Soeur Madeleine Juneau

Attendu que le 25 juin 2020, à l'âge de 74 ans, est décédée Soeur Madeleine Juneau, de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal (CND), directrice générale de la Maison Saint-Gabriel.

Attendu que Soeur Madeleine Juneau a fait revivre au public par l'entremise de la Maison Saint-Gabriel, classée lieu historique du Canada en 2007, l'histoire de la Nouvelle-France par une programmation riche, immersive et sans cesse renouvelée.

Attendu que par son action, elle a contribué de façon exemplaire à assurer la pérennité de ce joyau du patrimoine, témoignage vivant des origines de Montréal.

Attendu que son approche créative et entrepreneuriale a été couronnée de nombreux prix au fil des années.

- Madeleine Juneau a ainsi obtenu en 2005 le Prix UNIO en tant que personnalité d'affaires de l'année, puis en 2006 un prix Femmes d'affaires du Québec.
- En 2009, le Regroupement économique et social du Sud-Ouest (RESO) lui a décerné le prix Bâtitteur du Sud-Ouest.
- En 2012 elle recevait la Médaille du jubilé de diamant de la Reine Elizabeth II.
- Madeleine Juneau avait reçu, en 2013, le prix Gérard-Morisset, remis par le gouvernement du Québec, pour le rôle dynamique qu'elle avait joué à la Maison Saint-Gabriel.
- En 2016, elle avait reçu le Prix d'histoire du Gouverneur général du Canada pour la qualité exceptionnelle des programmes muséaux présentés à la Maison Saint-Gabriel en 2015.
- En 2017, le Québec l'avait nommée chevalière de l'Ordre national du Québec, et le Canada lui avait remis la Croix du service méritoire (division civile).

Attendu que l'implication, le leadership et la passion de Soeur Madeleine Juneau ont grandement marqué le milieu muséal. Nul doute que son engagement inconditionnel sera une inspiration pour la préservation de son legs.

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que le conseil d'arrondissement offre ses plus sincères condoléances aux Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame ainsi qu'aux proches de la défunte.

Adoptée à l'unanimité.

10.08

CA20 20 0245

Condoléances - décès de M. Aubert Pallascio

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de monsieur Aubert Pallascio survenu le 5 juillet dernier.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.09

CA20 20 0246**Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 8 juin 2020**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Lise Zarac

et résolu :

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 8 juin 2020.

Adoptée à l'unanimité.

10.10

CA20 20 0247**Compte rendu du comité consultatif d'urbanisme du 10 juin 2020**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'accepter le dépôt du compte rendu du comité consultatif d'urbanisme du 10 juin 2020.

Adoptée à l'unanimité.

10.11 1202363040

CA20 20 0248**Dépôt d'une pétition - stationnement sur la rue Broadway**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

De déposer la pétition de résidents de la rue Broadway portant sur le stationnement devant leurs résidences et de la soumettre au comité de circulation pour étude et rapport.

Adoptée à l'unanimité.

10.12 1202365009

CA20 20 0249

Demande au conseil municipal - attribution du nom de parc Thaïs-Lacoste au parc LaSalle-Nord

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

De recommander au conseil municipal de Montréal :

D'attribuer le nom de parc Thaïs-Lacoste au parc actuellement désigné du nom de LaSalle-Nord, en hommage à la militante, journaliste et conférencière Thaïs Lacoste-Frémont, qui a fait de la promotion des droits des femmes le dossier de sa vie.

Adoptée à l'unanimité.

15.00 1200577008

CA20 20 0250

Contrat aux Entreprises Ventec - réfection du parc Père-Marquette

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'autoriser une dépense maximale de 545 568,49 \$, taxes incluses, comprenant les contingences et tous les frais incidents, le cas échéant, pour des travaux de réfection du parc Père-Marquette dans l'arrondissement de LaSalle.

D'accorder à Les entreprises Ventec Inc., le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 476 008 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres 640966.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.01 1207151019

CA20 20 0251

Contrat aux Entreprises J. Piccioni - réfection des terrains de tennis au parc Cavalier-de-LaSalle

Il est proposé par la conseillère Lise Zarac

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'autoriser une dépense maximale de 1 844 953,81 \$, taxes incluses, comprenant les contingences et tous les frais incidents, le cas échéant, pour la réfection des terrains de tennis, des sentiers, de l'éclairage et des travaux connexes au parc Cavelier-de-LaSalle dans l'arrondissement de LaSalle.

D'accorder à Les Entreprises J. Piccioni Inc., le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 691 398,87 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres 644675.

D'autoriser l'affectation du surplus d'arrondissement à la hauteur de 473 247 \$ pour le financement de ces travaux.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.02 1207151020

CA20 20 0252**Contrat à Michel Guimont entrepreneur électricien - réparation et enfouissement de câbles des lampadaires de rue**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Lise Zarac

et résolu :

D'autoriser une dépense maximale de 415 562,08 \$, taxes incluses, comprenant les contingences et tous les frais incidents, le cas échéant, pour des travaux de réparation et d'enfouissement de câbles électriques reliant des lampadaires de rue dans l'arrondissement de LaSalle.

D'accorder à Michel Guimont Entrepreneur électricien ltée, le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 368 598,03 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres 644105.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.03 1206152005

CA20 20 0253**Contrats - location de tracteurs-chargeurs et de niveleuses avec opérateurs**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'autoriser une dépense totale de 1 631 463,64 \$, taxes incluses, pour la location horaire de huit (8) tracteurs-chargeurs et de dix-huit (18) niveleuses avec opérateurs, servant aux opérations de

déneigement pour la saison hivernale 2020-2021 avec option de renouvellement pour la saison 2021-2022.

D'accorder un contrat (taxes incluses) suite à l'appel d'offres n° 20-18068 aux firmes suivantes :

Les Entreprises Pierre Ladouceur Inc. de 226 069,60 \$
Excavation Pascal Beaulieu Inc. de 363 551,53 \$
Niveleuse A.M.F Inc. de 121 951,10 \$
Les Pavages J.M. Beaulieu Inc. de 125 011,74 \$
Les Entreprises C.F. Vanier inc. de 130 899,04 \$
Marina Matériaux et Équipements de 268 754,06 \$
Groupe TMD (9150-2732 Québec inc.) de 79 045,31 \$
B. Frégeau & Fils Inc. de 170 737,88 \$
9037-4018 Québec Inc. de 47 427,19 \$
Les Entreprises D.J. Inc. (9179--0204 Québec inc.) de 47 427,19 \$
M. Castelli Snow Removal Div.of 2434-3998 Québec Inc. de 50 589,00 \$

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel

Adoptée à l'unanimité.

20.04 1206598004

CA20 20 0254

Contrat à 4042077 Canada Inc. - travaux de sécurisation d'écoles

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'autoriser une dépense maximale de 369 333,62 \$, taxes incluses, comprenant les contingences et tous les frais incidents, le cas échéant, pour des travaux de sécurisation d'écoles, modifications de trottoirs, installation de ralentisseurs, marquage et installation de signalisation clignotante dans l'arrondissement de LaSalle.

D'accorder à 4042077 CANADA INC (DE SOUSA), le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 314 853,29 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres 637944.

D'offrir au conseil municipal, dans le cadre du Programme de sécurisation aux abords des écoles, de prendre en charge la conception, la coordination et la réalisation de travaux visant l'implantation d'aménagements permanents en 2020 sur le réseau artériel administratif de la Ville (RAAV), en vertu de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.15 1207151021

CA20 20 0255**Soutien financier à la Maison des jeunes de LaSalle et conventions - projets Savoir se voir en gang et Point de mire**

Conformément aux dispositions du Code d'éthique et de conduite du conseil de la Ville et des conseils d'arrondissement, monsieur Serge Declos s'abstient de participer aux délibérations, de voter ou de tenter d'influencer le vote sur cette question, en raison d'un conflit d'intérêts apparent ou potentiel.

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Lise Zarac

et résolu :

D'approuver les conventions à intervenir avec la Maison de jeunes de LaSalle pour la réalisation des projets Savoir se voir en gang et Point de mire pour la période du 1^{er} juin au 30 décembre 2020, dans le cadre du Programme de prévention de la violence commise et subie chez les jeunes 2020 sur le territoire de LaSalle.

D'accorder un soutien financier de 82 500 \$ à la Maison de jeunes de LaSalle à cette fin.

D'autoriser madame Manon Barbe, mairesse d'arrondissement, et madame Nathalie Hadida, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut à signer ces conventions.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté.

20.05 1207551014

CA20 20 0256**Convention d'utilisation afférente à l'entente avec la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys - partage des installations et des équipements**

Il est proposé par la conseillère Lise Zarac

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'approuver la signature de la convention d'utilisation afférente à l'entente régissant le partage des installations et des équipements scolaires et municipaux entre la Ville de Montréal arrondissement de LaSalle et la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys.

D'autoriser le directeur d'arrondissement à signer la convention d'utilisation.

D'abroger la résolution CA20 20 010 adoptée le 13 janvier 2020.

Adoptée à l'unanimité.

20.06 1205348003

Mairesse d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement

CA20 20 0257

Convention complémentaire à l'Entente avec la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys - camps de jour

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'approuver le projet de Convention complémentaire à l'Entente régissant le partage des installations et des équipements scolaires et municipaux entre la Ville de Montréal, arrondissement de LaSalle, et la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (Annexe 1) afin de permettre l'animation des camps de jours pour la saison estivale 2020.

D'autoriser le directeur d'arrondissement à signer ladite convention.

Adoptée à l'unanimité.

20.07 1207551017

CA20 20 0258

Addenda au bail avec Les Excursions Rapides de Lachine

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'autoriser la signature de l'addenda 1 au bail conclu entre l'arrondissement de LaSalle et Les Excursions Rapides de Lachine Inc., afin de reporter la location de la saison 2020 à la saison 2023, modifiant ainsi la date de la fin du bail au 31 décembre 2023.

D'autoriser madame Manon Barbe, mairesse d'arrondissement et madame Nathalie Hadida, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut à signer cet addenda.

D'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.08 1205348001

CA20 20 0259

Bail avec le Cégep André-Laurendeau - centre sportif Dollard-St-Laurent

Il est proposé par la conseillère Lise Zarac

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'approuver le bail entre l'arrondissement de LaSalle et le Cégep André-Laurendeau, d'une durée de 2 ans, soit du 1er septembre 2020 au 30 avril 2022, pour l'utilisation de l'aréna au centre sportif Dollard-St-Laurent.

D'autoriser madame Manon Barbe, mairesse d'arrondissement, et madame Nathalie Hadida, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut, à signer ce bail.

D'imputer ces revenus conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.09 1205348002

CA20 20 0260**Prolongation du bail avec la Fondation de l'Hôpital LaSalle**

Conformément aux dispositions du Code d'éthique et de conduite du conseil de la Ville et des conseils d'arrondissement, mesdames les conseillères Nancy Blanchet et Josée Troilo s'abstiennent de participer aux délibérations, de voter ou de tenter d'influencer le vote sur cette question, en raison d'un conflit d'intérêts apparent ou potentiel.

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Lise Zarac

et résolu :

D'approuver le prolongation de bail en vertu duquel la Ville loue deux parties du lot numéro 4 de la subdivision du lot 1024-4 et deux parties du lot 1024 à la Fondation de l'Hôpital LaSalle pour une période additionnelle de 35 ans, à compter du 2 octobre 2027.

De mandater le Service de la gestion et de la planification immobilière pour négocier la prolongation du bail entre la Ville de Montréal et la Fondation de l'Hôpital LaSalle.

De soumettre la demande de prolongation au conseil municipal pour approbation.

Adopté.

20.16 1207405002

CA20 20 0261**Kilomaîtres de LaSalle - organisation de Défi LaSalle et achat de médailles**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'autoriser les Kilomaîtres de LaSalle à organiser l'activité du Défi LaSalle et accorder une contribution financière de 1 300 \$ pour l'achat des médailles. Cet événement se déroulera sur une période de 8 semaines, soit du 9 juillet au 31 août 2020.

Mairesse d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.10 1208420002

CA20 20 0262

Contribution financière aux Loisirs Laurendeau-Dunton - programme d'accompagnement en loisir

Il est proposé par la conseillère Lise Zarac

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

D'accorder un soutien financier non récurrent totalisant la somme de 15 000 \$ à l'organisme Loisirs Laurendeau-Dunton, pour la réalisation de son programme d'accompagnement loisirs au sein de son camp de jour durant la saison estivale 2020, pour la clientèle âgée de 6-17 ans vivant avec une déficience intellectuelle, un trouble du spectre de l'autisme, une limitation fonctionnelle ou à besoins particuliers.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. La dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement de LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

20.11 1208426003

CA20 20 0263

Conventions avec 4 organismes - camps de jour

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'approuver les conventions à intervenir entre quatre organismes et l'arrondissement de LaSalle pour la tenue des camps de jour pour la période estivale 2020, soit :

- Héritage Laurentien;
- Club Jeune Aire LaSalle;
- Association de soccer mineur de LaSalle inc.;
- Loisirs Laurendeau-Dunton.

D'autoriser madame Manon Barbe, mairesse d'arrondissement, et madame Nathalie Hadida, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut, à signer ces conventions.

Adoptée à l'unanimité.

20.12 1208426002

CA20 20 0264**Soutien financier à 4 organismes pour les camps de jour**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accorder un soutien financier spécial non récurrent maximal totalisant la somme de 83 930 \$, aux organismes ci-après désignés, pour la période et le montant indiqué en regard de chacun d'eux :

ORGANISMES	CONVENTION OU ADDENDAS	MONTANT MAXIMAL
Association de soccer mineur de LaSalle	Convention	9 730 \$
Club Jeune Aire LaSalle	Convention	33 600 \$
Héritage Laurentien	Convention	18 690 \$
Loisirs Laurendeau-Dunton	Convention	21 910 \$

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. L'arrondissement assumera temporairement cette dépense par une avance de fonds provenant de son budget de fonctionnement ou de son surplus de gestion. Le montant de la dépense réelle sera remboursé par un ajustement au surplus de gestion, en fin d'année (dossier décisionnel 1204815002).

Adoptée à l'unanimité.

20.13 1204629003

CA20 20 0265**Contribution financière au Congrès national des Italo-Canadiens - programme souvenir**

Il est proposé par la conseillère Lise Zarac

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 300 \$ au Congrès national des Italo-Canadiens pour la réalisation du programme souvenir du Festival de la Semaine italienne de Montréal qui se déroulera du 7 au 23 août 2020.

Le message du conseil devra être approuvé par la Direction des relations avec les citoyens, du greffe et des services administratifs.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.14 1208419013

CA20 20 0266

Permission à Canadian Tire - installation d'un camion de cuisine de rue

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'autoriser Canadian Tire de LaSalle à installer dans son stationnement un camion de cuisine de rue les 17 et 18 juillet 2020.

Adoptée à l'unanimité.

30.01 1202365010

CA20 20 0267

Exposition en arts visuels à l'extérieur - août et septembre

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Lise Zarac

et résolu :

D'approuver la tenue d'une exposition en arts visuels, à l'extérieur dans l'espace public, durant les mois d'août et septembre et autoriser les dérogations réglementaires nécessaires aux règlements 1575, 2191 et 10-020 afin de permettre la diffusion des oeuvres, à la condition que l'ensemble des interventions ne causent aucun dommage et soient sécuritaires.

Adoptée à l'unanimité.

30.02 1208823007

CA20 20 0268

Demande d'aide financière au MAMH - programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Lise Zarac

et résolu :

D'autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, dans le cadre du Programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés (PRIMADA), pour le projet d'aménagement d'aires de jeu et de loisir pour aînés tels qu'une aire de pétanque, une aire de jardinage collectif, une aire d'exercice et une aire dégagée pour la pratique du tai-chi ou danse en ligne dans la Promenade Lionel-Boyer dans l'arrondissement de LaSalle.

De confirmer la participation de l'arrondissement de LaSalle au financement du projet et d'autoriser la Directrice des Travaux publics à signer tout engagement relatif.

Adoptée à l'unanimité.

30.03 1206152004

CA20 20 0269
Reddition de comptes

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'entériner la liste des bons de commande autorisés et la liste des virements budgétaires pour la période du 26 mai au 30 juin 2020, ainsi que la liste des factures non associées à un bon de commande pour mai et juin 2020.

Adoptée à l'unanimité.

30.04 1203035002

CA20 20 0270
Avis de motion - règlement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés

AVIS DE MOTION est donné par madame la mairesse Manon Barbe de l'adoption à une séance subséquente du conseil d'un règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et abrogeant le règlement n° LAS-0040.

40.01 1200577007

CA20 20 0271
Présentation et dépôt d'un projet de règlement - délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Lise Zarac

et résolu :

De déposer et présenter le projet de règlement n° LAS-0136 sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés et abrogeant le règlement n° LAS-0040.

Ce règlement vise à remplacer le seuil de passation des contrats de 100 000 \$ par le seuil de passation de contrats décrété par la ministre des affaires municipales, à simplifier la désignation des fonctions, à majorer les autorisations de dépenses, à modifier les possibilités de virements de crédits, à éliminer l'obligation de passer au conseil lorsqu'il y a un seul soumissionnaire dans le respect du seuil et à octroyer un contrat de plus de douze mois sans passer au conseil.

Adoptée à l'unanimité.

40.02

CA20 20 0272

Avis de motion - règlement amendant le règlement 2222 concernant la conversion en copropriété divise

Conformément aux dispositions du Code d'éthique et de conduite du conseil de la Ville et des conseils d'arrondissement, monsieur le conseiller Serge Declos s'abstient de participer aux délibérations, de voter ou de tenter d'influencer le vote sur cette question, en raison d'un conflit d'intérêts apparent ou potentiel.

Avis de motion est donné par madame la conseillère Nancy Blanchet de l'adoption à une séance subséquente du conseil d'un règlement amendant le règlement n° 2222 concernant la conversion en copropriété divise.

40.03 1202363045

CA20 20 0273

Présentation et dépôt d'un projet de règlement - conversion en copropriété divise

Conformément aux dispositions du Code d'éthique et de conduite du conseil de la Ville et des conseils d'arrondissement, monsieur le conseiller Serge Declos s'abstient de participer aux délibérations, de voter ou de tenter d'influencer le vote sur cette question, en raison d'un conflit d'intérêts apparent ou potentiel.

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

De déposer et présenter le projet de règlement no 2222-LAS-2 modifiant le règlement no 2222 concernant les conversions en copropriété divise.

Cet amendement réglementaire vise à permettre l'ajout de bâtiments de dix logements et moins de la zone H12-46 située entre les rues Baxter, Ducas et Bourdeau aux propriétés qui peuvent être converties en copropriété divise. Une fois le règlement ainsi amendé, la propriété sise au 1191, rue du croissant du Collège sera admissible à soumettre une demande de conversion en copropriété divise.

Adoptée à l'unanimité.

40.04

CA20 20 0274**Avis motion - règlement amendant le règlement 2191 concernant les nuisances**

Avis de motion est donné par madame la conseillère Josée Troilo de la présentation à une séance subséquente du conseil d'un projet de règlement amendant le règlement n° 2191 concernant la paix, l'ordre, le bon gouvernement, le bien-être en général et les nuisances afin de retirer et de modifier certaines dispositions.

40.05 1202363049

CA20 20 0275**Présentation et dépôt d'un projet de règlement amendant le règlement 2191**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

De déposer et présenter le projet de règlement n° 2191-LAS-11 modifiant le règlement n° 2191 concernant la paix, l'ordre, le bon gouvernement, le bien-être en général et les nuisances et abrogeant le règlement n° 1203 et ses amendements.

Cet amendement réglementaire vise à soustraire les dispositions concernant les nuisances de ce règlement. Le règlement sera désormais intitulé *Règlement concernant la paix et l'ordre public*. Les dispositions relatives, entre autres, aux matières nuisibles, aux animaux, aux mauvaises herbes, aux propriétés publiques, au mobilier urbain, au déversement et aux accumulations de neige sont abrogées. Un règlement distinct sur les nuisances sera adopté afin de reprendre les dispositions abrogées.

Adoptée à l'unanimité.

40.06 1202363049

CA20 20 0276**Avis de motion - règlement concernant les nuisances et abrogeant le règlement 2192 sur le bruit**

AVIS DE MOTION est donné par madame la conseillère Lise Zarac de l'adoption à une séance subséquente du conseil du règlement n° LAS-0137 concernant les nuisances et abrogeant le règlement sur les nuisances et plus particulièrement le bruit n° 2192 et ses amendements.

40.07 1202363050

CA20 20 0277**Présentation et dépôt d'un projet de règlement abrogeant le règlement 2192**

Il est proposé par la conseillère Lise Zarac

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

Mairesse d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement

De déposer et présenter le projet de règlement n° LAS-0137 concernant les nuisances et abrogeant le règlement n° 2192 et ses amendements.

Ce nouveau règlement vise à regrouper les dispositions sur les nuisances qui sont abrogées du règlement 2191 et les dispositions du règlement 2192 sur les nuisances associées au bruit. Une nouvelle section est également ajoutée portant sur la gestion des chantiers de construction. L'arrondissement se dote ainsi d'un règlement unique sur les nuisances qui facilitera son application par les inspecteurs et les représentants du SPVM.

Adoptée à l'unanimité.

40.08 1202363050

CA20 20 0278

Avis de motion - amendement au règlement 1575 concernant les parcs et endroits publics

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Richard Deschamps de l'adoption à une séance subséquente du conseil du règlement n° 1575-LAS-4 amendant le règlement concernant les parcs et endroits publics n° 1575 afin d'ajouter certaines dispositions.

40.09 1202363048

CA20 20 0279

Présentation et dépôt d'un projet de règlement amendant le règlement 1575

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

De déposer et présenter le projet de règlement n° 1575-LAS-4 modifiant le règlement n° 1575 concernant les parcs et endroits publics et ses amendements

Cet amendement réglementaire vise à transférer la responsabilité de l'application du règlement des directions des travaux publics et de la récréation au fonctionnaire ou à toute autre personne désignée. Des dispositions relatives à la possession ou à la consommation de boisson alcoolisée dans les parcs sont également ajoutées.

Adoptée à l'unanimité.

40.10 1202363048

CA20 20 0280

Avis de motion - règlement autorisant un centre de la petite enfance et abrogeant le règlement LAS-0128

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Richard Deschamps de l'adoption à une séance subséquente du conseil du règlement n° LAS-0138 visant à autoriser un centre de la petite enfance sur le lot numéro 2 926 456 et abrogeant le règlement n° LAS-0128.

40.21 1202363053

CA20 20 0281**Présentation et dépôt d'un projet de règlement autorisant un centre de la petite enfance**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

De déposer et présenter le projet de règlement n° LAS-0138 visant à autoriser l'usage « centre de la petite enfance » sur le lot numéro 2 926 456 et abrogeant le règlement n° LAS-0128.

Ce nouveau règlement vise à permettre l'utilisation de l'usage centre de la petite enfance sur le lot 2 926 456 situé sur la rue Lapierre. Des lots enclavés sont désormais permis sur ce lot. Un espace de remisage des matières résiduelles peut être partagé par deux bâtiments situés sur deux lots distincts. Aucune case de stationnement ni de débarcadère n'est requis.

Adoptée à l'unanimité.

40.22

CA20 20 0282**Adoption - règlement d'emprunt LAS-0135 pour la réfection de différents bâtiments**

Attendu que toute procédure référendaire est suspendue, sauf si le conseil en décide autrement, auquel cas elle doit se dérouler en apportant toute adaptation nécessaire afin d'empêcher le déplacement et le rassemblement de citoyens;

La procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter est d'une durée de 15 jours et la transmission de demandes écrites à la municipalité ou par courriel tient lieu de registre;

Attendu qu'un avis de motion a été donné lors de la séance du 8 juin 2020;

Il est proposé par la conseillère Lise Zarac

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'adopter le règlement LAS-0135 autorisant un emprunt de 1 650 000 \$ pour la réfection de différents bâtiments dans l'arrondissement de LaSalle et abrogeant les règlements nos LAS-0126 et LAS-0127.

De publier l'avis public pour un registre qui se tiendra pendant une période de 15 jours.

Adoptée à l'unanimité.

40.11 1206152002

CA20 20 0283

PPCMOI - abandon des procédures (PP-20) - rue Thierry

Attendu que le requérant s'est désisté de sa demande de PPCMOI pour l'occupation d'une partie d'un bâtiment situé sur la rue Thierry à des fins de centre de conditionnement physique et de musculation;

Attendu que le conseil prend acte de ce désistement;

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Lise Zarac

et résolu :

De mettre fin au processus d'adoption de la résolution (PP-20) visant à autoriser l'occupation d'une partie d'un bâtiment situé sur la rue Thierry à des fins de centre de conditionnement physique et de musculation.

Adoptée à l'unanimité.

40.12 1202363013

CA20 20 0284

P.I.I.A. - modification du revêtement d'une habitation située au 7572 boulevard Champlain

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis de transformation (TR3001958737), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale n° LAS-0014, afin de permettre la modification du revêtement d'une habitation unifamiliale située au 7572, boulevard Champlain.

Adoptée à l'unanimité.

40.13 1202363042

CA20 20 0285

P.I.I.A. - modification d'une façade commerciale au 7077 boulevard Newman - local 05020

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis de transformation (TR3001850574), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale n° LAS-0014, afin de permettre la modification d'une façade commerciale située au 7077, boulevard Newman, local 05020.

Adoptée à l'unanimité.

40.14 1202363043

CA20 20 0286

Compensation monétaire pour fins de parcs - subdivision du lot no 5 242 509 angle Newman/Angrignon

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'accepter une compensation monétaire, aux fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de la Ville de Montréal, d'une somme de 615 800 \$ pour la demande de permis de lotissement n° 3001706259 visant la subdivision du lot numéro 5 242 509 en trois nouveaux lots, soit les lots n^{os} 6 347 098, 6 347 099 et 6 347 100 (angle des boulevards Newman et Angrignon).

Adoptée à l'unanimité.

40.15 1202363046

CA20 20 0287

Compensation monétaire pour fins de parcs - subdivision du lot no 1 449 408 rue Léger

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'accepter une compensation monétaire, aux fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de la Ville de Montréal, d'une somme de 373 100 \$ pour la demande de permis de lotissement n° 3001796614 visant la subdivision du lot n° 1 449 408 en cinq nouveaux lots, soit les lots n^{os} 6 364 557, 6 364 558, 6 364 559, 6 364 560 et 6 364 561 (rue Léger).

Adoptée à l'unanimité.

40.16 1202363047

CA20 20 0288

Compensation monétaire pour fins de parcs - construction d'un bâtiment sur le boulevard Angrignon

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'accepter une compensation monétaire, aux fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de la Ville de Montréal, d'une somme de 120 057,36 \$ \$ pour la demande de permis de construction (3001716275) visant la construction d'un bâtiment comprenant 150 unités d'habitation sur le lot n° 4 735 013 (boulevard Angrignon).

Adoptée à l'unanimité.

40.17 1202363051

CA20 20 0289

Certificat d'autorisation - réalisation d'une murale sur la propriété située au 7635 rue Centrale

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission du certificat d'autorisation AR-3001999254, les documents soumis en vertu des dispositions du règlement LAS-0134, afin de permettre la réalisation d'une murale sur le mur extérieur donnant sur la 4^e avenue de la propriété située au 7635, rue Centrale, conformément à la maquette de l'artiste Bryan Beyung de MU, dans le cadre du Programme d'art mural.

Adoptée à l'unanimité.

40.18 1208823006

CA20 20 0290

Certificats d'occupation du domaine public - mai 2020

Il est proposé par la conseillère Lise Zarak

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'entériner la délivrance des certificats d'occupation du domaine public par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises pour le mois de mai 2020.

Adoptée à l'unanimité.

40.19 1202363041

CA20 20 0291
Nettoyage de terrains

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Lise Zarac

et résolu :

De mandater la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises afin de couper les herbes hautes et/ou d'effectuer le nettoyage des propriétés ci-après et de disposer des matières nuisibles, et ce, aux frais de chaque propriétaire, soit :

ADRESSE/ENDROIT	NUMÉRO AVIS	DATE AVIS	DÉLAI
Lots numéros 1 930 278 et 1 930 409 (rue Wanklyn)	20291-1 et 20292-1	15 juin 2020	7 jours
Lots numéros 6 231 047 et 6 231 048 (rue Gagné angle rue George)	20285-1 et 20286-1	8 juin 2020	7 jours
7760, boul. Newman	20284-1	8 juin 2020	7 jours
9229, rue Airlie	20254-1	4 mai 2020	7 jours
9229, rue Airlie	20297-1	16 juin 2020	7 jours
196, avenue Gérald	20283-1	8 juin 2020	7 jours
Lot numéro 1 725 146 (rue d'Upton angle rue Salley)	20294-1	15 juin 2020	7 jours
Lot numéro 2 331 517 (boul. Newman angle rue Hachez)	20293-1	15 juin 2020	7 jours
738, rue Allion	20122-3	20 mai 2020	7 jours
8887, boul. LaSalle	20312-1	6 juillet 2020	7 jours

Adoptée à l'unanimité.

40.20 1202363044

CA20 20 0292
Décisions déléguées soumises par la Division des ressources humaines

Il est proposé par la conseillère Lise Zarac

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'entériner les décisions déléguées soumises par la Division des ressources humaines de la Direction d'arrondissement.

Adoptée à l'unanimité.

50.01 1206360007

Dépôt de documents - rapports de l'aménagement du territoire

60.01

CA20 20 0293

Levée de la séance

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Lise Zarac

et résolu :

De lever la séance à 19 h 45.

Adoptée à l'unanimité.

70.01

Manon Barbe
Mairesse d'arrondissement

Nathalie Hadida
Secrétaire d'arrondissement

Tous et chacun des règlements et résolutions ci-dessus relatés sont approuvés.

Manon Barbe
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 31 août 2020.